



Un employeur de choix Une carrière florissante

Concierge, classe I

École secondaire Curé-Mercure

Concours no. S-159 – Ouvert à l'interne et à l'externe

Poste régulier (100 %)

Date d'affichage – 1^{er} novembre

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m².

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

QUELQUES ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

- Assurer la propreté des lieux. Organiser et exécuter des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; s'assurer que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état;
- Assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Inspecter et vérifier les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; veiller au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicien de machines fixes;
- S'assurer de l'entretien préventif requis. Faire les réparations mineures ou temporaires; signaler les bris et voir à ce que les travaux de réparation soient réalisés. Effectuer le suivi des travaux exécutés par ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Réparer les portes, les fenêtres et le mobilier; au besoin, procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel.
- Prendre tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas spécifiques et selon les besoins, contrôler les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, voir à la préparation des locaux et des salles;
- Conformément à la procédure établie, commander ou acheter le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; tenir l'inventaire; s'assurer du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits;
- Formuler des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail;
- Au besoin, coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées.
- Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CSSL

- Environnement de travail riche et stimulant dans un cadre enchanteur;
- Organisation en croissance, propice au dépassement de soi et offrant une qualité de vie sans pareil;
- Régime de retraite incomparable;
- Régime d'assurances collectives;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Programme d'aide aux employés et à la famille.

TRAITEMENT :

Taux fixe : 23,24 \$ / l'heure

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

Dès que possible

HORAIRE :

38,75 / semaine

Lundi au vendredi :

16h30 à 18h00 et de 18h45 à 1h00

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :

Madame Marie-Sol Lacroix, directrice d'école

Monsieur Patrick Noël, Régisseur des ressources matérielles

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel au Service des ressources humaines à : emploi@cslaurentides.qc.ca.

Les candidatures internes détenant les qualifications requises seront priorisées dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage du poste

Notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- ✓ Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- ✓ Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- ✓ Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

HABILITÉS ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- ✓ Aimer le travail physique;
- ✓ Être capable de soulever des charges moyennement lourdes.

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.